

métier. Mais pourrait-on convenablement lui en faire un reproche?

Il n'y a aucune doute que la lecture des journaux doit se faire avec une grande discrétion, car, ainsi qu'il y a fagot et fagot, il y a journaux et journaux. Il y en a de bons et de mauvais, de bien faits et de mal faits, de ternes, de médiocres, d'insipides, etc. Il s'en trouve même malheureusement, qui sont indignes de pénétrer dans nos foyers, de franchir le seuil d'une maison d'éducation. Mais en somme, le choix est facile à faire. L'ivraie se distingue du bon grain! Le père de famille, le maître constatent vite ce qui est digne d'approbation et ce qui mérite condamnation.

Le bon journal a droit de cité en tous lieux. Il est l'amî, le compagnon, l'éducateur dont on salue la venue avec joie.

Il raconte les événements de chaque jour, sans parti pris, sans passion, animé qu'il est du désir de respecter toujours les lois de la bienséance, de la vérité, de l'honneur.

Aux jeunes gens qui se préparent pour l'avenir, il enseigne l'histoire contemporaine, qui, en fin de compte, ne fait pas trop mauvaise figure à côté de l'histoire de l'antiquité, quelque instructive que soit cette dernière. Il leur dit de se préparer avec opiniâtreté et courage pour les rudes combats de la vie, pour les lendemains dont la conquête n'appartient qu'aux vigilants et aux gens bien outillés.

Bref, l'imprimerie, le journal, sont intimement liés à notre existence.

La lecture des bons journaux procure des avantages inappréciables dans tous les rangs de la société, dans les foules comme dans les classes supérieures.

Tout le monde reconnaît que les propriétaires de journaux, les hommes de travail et de dévouement qui y collaborent, s'efforcent de se tenir à la hauteur de leur importante mission. Ils rivalisent de zèle pour offrir au public des feuilles dignes de son encouragement, de ses sympathies et de sa confiance.

NOUVEAU CERCLE

Cercle Lambert Closse, No 348. — Instituté à Montréal, paroisse de St-Georges, le 7 avril 1911, par M. Charles Duquette, I. C., et organisé par MM. J.-E. Arnault, organisateur et J.-E. Beaulieu.

Officiers:

Chapelain, Rév. P.-E. Piché.
Sb. P. G., T. Malo.
Prés., P.-P. Boileau.
Vice-P., Pascal Cyr.
S. A., J.-E. Beaulieu.
Trés., J.-E. Beaulieu.
Md.-Ex., E.-G. Dagenais.
Comm., Ls Lévelorneau.
Intro., A. Groulx.

Félicitations

Le Cercle Jeanné d'Arc, No 53, offre des félicitations à M. J.-A. Langlois, instituteur, à l'occasion de l'importante promotion dont il a été l'objet de la part de MM. les Commissaires d'Ecoles Catholiques, de Montréal.

A TRAVERS LES CERCLES

Cercle Joliette, No 17

C'est le 18 avril dernier, dans la grande salle de l'Hôtel-de-Ville de Joliette, que M. le professeur Dumais, a fait, sous le patronage du cercle Joliette, No 17, une très jolie conférence, au bénéfice du monument Dollard.

A cette fête patriotique, notre Bureau Exécutif était représenté par M. E.-H. Godin, directeur, et M. Chs Duquette, inspecteur en chef.

Le président du cercle, M. J.-A. Piette, était au fauteuil et dans l'assistance qui dépassait deux cents personnes, on remarquait M. le chanoine Alp. Piette, curé de Joliette, M. le chanoine Eus. Dugas, M. l'abbé Jos.-L. Beaudry, Son Honneur le Maire, J.-A. Guilbault, M. J.-M. Tellier, député, M. J.-A. Renaud, avocat, tous les officiers du cercle, nommément MM. A.-L. Boucher, Eug. Chaput, J.-B. Fontaine, Jos.-Chs Bernard, Jos.-Pierre Laporte, et plusieurs autres citoyens notables.

Après la conférence, des discours appropriés furent prononcés, par notre directeur, M. E.-H. Godin, M. le chanoine Alp. Piette, et M. Chs Duquette.

Cercle St-Léonard, No 202

A l'issue de la messe, le jour de Pâques, sur l'invitation spéciale du cercle Saint-Léonard, M. Charles Duquette, a fait une conférence très intéressante, dans la salle Fleury. Il avait pris pour sujet, les avantages que procure notre association, et il sut habilement intéresser son auditoire qui était fort nombreux. Aussi, le conférencier fut-il fréquemment interrompu par de chaleureux applaudissements.

Dans la soirée, à la même salle, nouvelle réunion, organisée par nos confrères, en l'honneur de M. et Mme Duquette. Après une partie de whist des plus animées, il y eut chant et musique sous la direction de Mme A. De-Serres, épouse du médecin du cercle, puis on servit un succulent goûter, qui fut agrémenté de discours par MM. l'abbé A. Clair, C. Duquette et A.-O. Ouellette.

Ajoutons que M. J.-R. Hébert, le dévoué président du cercle, ne put assister à la réunion du soir, à cause du deuil pénible dans lequel il est plongé, par la mort récente de son jeune fils, et qu'il s'était fait représenter par M. A.-O. Ouellette, secrétaire-archiviste.

Cercle St-Jean, No 78

Nous donnerons dans notre prochain numéro, un compte rendu de la jolie soirée organisée par ce cercle, et qui eut lieu, dimanche, le 30 avril.

Nous reproduirons aussi l'intéressante conférence faite par M. l'abbé Lussier, à cette occasion, sur le Socialisme.

Nos félicitations aux officiers et aux membres du cercle St-Jean, pour le succès qu'ils ont remporté dans l'organisation de cette fête.

CONDOLEANCES

Les cercles ci-après, ont adopté des résolutions de condoléances en faveur des personnes dont les noms suivent:

Cl. St-Charles, No 10.—A madame Marie-Louise Rabreau-Martin, à l'occasion du décès de son époux.

Cl. Jeanne d'Arc, No 53. — A M. J.-A. Prud'homme, à l'occasion du décès de sa sœur.
A M. W. Brasseur, à l'occasion du décès de son fils.

Cl. St-Barthélemy, No 72. — A M. Magloire Dumontier, à l'occasion de la mort de son père.

Cl. St-Jean-Baptiste, No 149. — A M. Noé Leclair, à l'occasion du décès de son épouse.
A M. F. Charette, à l'occasion du décès de son épouse.

Cl. LaFontaine, No 206. — A MM. L. Séguin, A. Malette, et A. Holmes, à l'occasion de décès dans leurs familles respectives.

A M. N. Lalonde, à l'occasion du décès de son beau-père.

Au Dr J.-W. Colletette, à l'occasion du décès de sa belle-sœur.

A M. Lapointe, à l'occasion du décès de son épouse.

Cl. Montmorency, No 326. — A M. Onésime Caron, à l'occasion du décès de son épouse.

POUR MAL ELEVER UN ENFANT

1. Commencez par lui donner, tout petit, quoi que ce soit qu'il demande.

2. Parlez devant lui de ses qualités incomparables.

3. Dites-lui qu'il vous est impossible de le corriger.

4. Ne soyez pas d'accord, père et mère, en sa présence et à son sujet.

5. Laissez-lui croire que son père n'est qu'un tyran, qu'il n'est bon qu'à le châtier.

6. Que le père méprise la mère en sa présence.

7. Ne faites pas attention aux amis qu'il fréquente.

8. Laissez-lui lire tout ce qu'il voudra.

9. Cherchez à gagner de l'argent pour lui sans lui donner de bons principes, et laissez-lui de l'argent entre les mains.

10. Laissez-le sans surveillance pendant les heures de récréation.

11. Châtiez-le pour une petite sottise et rien de ses vices.

ACCUSE DE RECEPTION

St-Hyacinthe, 24 avril, 1911.

Monsieur G. Monet,
Secrétaire Général, "Alliance Nationale,"
Montréal.

Monsieur,

Il me fait plaisir de reconnaître par les présentes, la promptitude de votre Société, à me faire remise de la somme de \$1,000.00, montant du certificat de dotation émis en faveur de moi, mari, Alfred Brodeur. Ce dernier est décédé le 19 mars dernier, et le Substitut du Président Général m'a remis ce jour, le chèque couvrant ce montant.

Cette manière de procéder de la part des autorités de l'Alliance Nationale, est de nature à donner satisfaction aux intéressés et à promouvoir les affaires de la Société.

Encore une fois veuillez recevoir mes meilleurs remerciements et me croire,

Votre dévouée,
EVELINA SIMARD.